

bien placé. Aujourd'hui, si vous visitez ce pays, vous verrez que les écluses de Peterborough ont été réparées. Vous verrez des réfections en cours à Kirkfield. Si vous montez la rivière Severn, vous verrez une des plus belles écluses du monde. On en a commencé la construction sous le gouvernement conservateur et l'inauguration a eu lieu l'an dernier.

Les mesures prises par le gouvernement conservateur et par le gouvernement actuel ont relevé le moral des employés du réseau fluvial de Trent. Les éclusiers ont maintenant des uniformes et des casquettes et les touristes américains savent à qui s'adresser. C'est une grosse amélioration, si l'on songe aux conditions déplorables qui existaient sous les 22 ans de régime libéral, les 5 ans de gouvernement conservateur et pendant le mandat de l'ancien gouvernement libéral qui avait pris le pouvoir en 1919.

Une chose laisse à désirer. On doit aménager une autre écluse. Il existe une autre cale de halage, celle de Big-Chute, que ne peuvent utiliser, à toutes fins utiles, les gros bateaux qui remontent le canal. Plusieurs gros navires qui se rendent jusque là, trouvent trop périlleux de passer par la cale de halage et font demi-tour. Autrement dit, tant que cette cale ne sera pas remplacée par une écluse, le canal ne sera pas vraiment terminé. Je demande donc au gouvernement de construire enfin cette écluse, étant donné tout l'argent déjà dépensé pour cette voie fluviale.

D'autre part, je les engagerais vivement à maintenir en place cette cale de halage comme moyen d'extermination des lamproies. L'autre a été supprimée. Elle attire beaucoup les touristes. Cette cale de halage transporte uniquement des charges de dix à quinze tonnes, mais non pas les gros bateaux de plaisance des touristes américains et aussi d'un grand nombre de nos gens de Toronto, de Kingston, de Hamilton et d'ailleurs. Par conséquent, nous ne tirons pas profit de toutes les possibilités qu'offre la vallée du Trent, ni ne recueillons tout le revenu potentiel. Je vous rappellerai de nouveau, monsieur l'Orateur, que les dollars des touristes valent tout autant que les autres. C'est immédiatement après la culture du blé et l'industrie des pâtes et papiers que se range l'industrie touristique dans l'économie de notre pays.

Nous avons un autre problème, de voirie, quelques milles à l'ouest du port de Victoria. Il s'y trouve un tunnel construit à l'époque du cheval et de la voiture. Ce tunnel est si étroit qu'il s'y produit à notre époque de fréquents accidents, dont un certain nombre sont mortels. Il faudrait s'en occuper immédiatement.

Maintenant, j'aimerais que le premier ministre (M. Pearson) m'explique quelque [M. Rynard.]

chose. Le très honorable représentant, je crois, a dit qu'il porterait aux exploitants touristiques la même attention qu'il a accordée à l'industrie, aux régions désignées, et le reste. J'aimerais qu'il énumère exactement ces avantages et les mesures qu'il entend instituer. Je suis sûr qu'il a de bonnes intentions, mais je suis sûr aussi que les exploitants touristiques ne savent comment profiter de ces avantages.

• (5.30 p.m.)

Je voudrais maintenant parler de la pénurie de lits d'hôpitaux. Ceux qui lisent les quotidiens doivent se rendre compte de la gravité de la situation. Je suppose que nous, membres de la Chambre des communes, sommes tous un peu coupables à cet égard. Lorsque je suis venu siéger ici pour la première fois, en 1957, la subvention par lit d'hôpital, en Ontario, s'élevait à \$1,000. En mars 1958, nous avons modifié la loi et conclu une entente avec le gouvernement provincial pour verser \$2,000 par lit. Sauf erreur, ce chiffre n'a pas changé depuis, en dépit du fait que les frais de construction ont augmenté de plus de 30 p. 100 et que, dans l'intervalle, une taxe de vente de 11 p. 100 a été imposée.

Si un député a besoin de preuves pour confirmer l'urgence du problème, il n'a qu'à se rendre à Queens Park, à Toronto, où il constatera qu'à la fin de 1965, on avait affecté tout l'argent disponible jusqu'en 1968, année où prendra fin l'entente fédérale-provinciale. Dans l'intervalle, l'Ontario a triplé sa subvention.

Le gouvernement conservateur a institué le régime d'assurance-hospitalisation. Il est vrai que la mesure figurait au *Feuilleton*, mais c'est nous qui l'avons mise en vigueur. Nous avons tenu compte des frais moyens à l'échelle nationale, puis des frais provinciaux, et il a été convenu, d'une façon générale, que la province, le gouvernement fédéral et la municipalité ou les municipalités où est situé l'hôpital se partageraient également les déboursés. Je parle du coût par lit d'hôpital. Mais il semble fort étrange que cette formule ne soit plus utilisée aujourd'hui, car d'après moi, le gouvernement devrait acquitter un tiers des frais d'un lit, d'un bout à l'autre du pays.

Il est aussi très étrange qu'une décision n'ait pas été prise quant aux besoins essentiels de tous les hôpitaux. Il y aurait sûrement lieu de faire une certaine péréquation des frais. Le ministre fédéral de la Santé et ses homologues provinciaux devraient se réunir pour établir ces besoins essentiels. Si une municipalité veut doter un hôpital de services supplémentaires, elle devrait en acquitter elle-même les frais. A l'heure actuelle, le gouvernement provincial paie \$5,300 par lit, mais